



PILOTER ET METTRE EN ŒUVRE LA TAXONOMIE DANS LE LOGEMENT SOCIAL ET LES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le cadre réglementaire de la taxonomie européenne et identifier son impact sur le financement des projets immobiliers et le secteur du logement social
- Acquérir des méthodes d'analyse et de reporting efficaces pour évaluer et présenter la conformité des projets immobiliers aux critères de la taxonomie
- Intégrer les principes de la taxonomie dans la stratégie de développement durable des organismes de logement social

Le + de la formation

La formation s'appuie sur le décryptage des textes européens par l'association DELPHIS et ses projets visant à décliner la taxonomie européenne dans le secteur du logement social en associant à ses travaux de nombreux bailleurs sociaux.

Public



Responsables RSE, pilotes en charge de la mise en œuvre de la taxonomie, Direction du patrimoine ou de l'immobilier, contrôleur interne.

Modalités pédagogiques



Présentation théorique et ateliers pratiques, revue d'exemples et de bonnes pratiques, partage d'outils.



PROGRAMME

- **Introduction : contexte et enjeux de la taxonomie**
 - Le cadre réglementaire et le lien avec la déclaration relative à la durabilité
 - Un cadre commun pour les entreprises et les acteurs financiers,
 - Un enjeu d'accès à certains financements
- **Le cadre général de la taxonomie**
 - Les six objectifs environnementaux de la taxonomie
 - L'éligibilité des activités économiques
 - L'alignement des activités et des projets économiques
 - Le respect des garanties sociales minimales dans le logement social
 - Le calcul des indicateurs pour un bailleur social (CA, CAPEX, OPEX)
- **L'application de la taxonomie dans le logement social : les activités éligibles**
 - Le cadre applicable au logement social : les 3 principaux objectifs environnementaux concernés
 - Les principales activités éligibles de la taxonomie pour le logement social
 - Les choix et arbitrage à opérer pour un bailleur social dans l'analyse d'éligibilité
- **L'analyse technique du patrimoine et des projets immobiliers**
 - La contribution substantielle : les critères d'alignement associés aux objectifs environnementaux
 - Les critères « Do No Significant Harm » (DNSH) pour les principales activités d'un bailleur social
- **L'organisation et le pilotage de la taxonomie pour un organisme de logement social**
 - Méthodologie d'une démarche de mise en œuvre de la taxonomie
 - Le dispositif de reporting : rôles et responsabilités
 - Les étapes et l'organisation des campagnes de reporting sur la taxonomie
 - Les outils sur lesquels s'appuyer
 - La gestion des éléments de preuve
- **La certification des résultats**
 - L'assurance raisonnable
 - L'OTI
 - Le déroulé des audits

Durée
1 journée
soit 7 heures



Lieu
Paris



Modalités d'évaluation



- Quiz de validation des connaissances en fin de formation.

Dates
04/02/2025
30/09/2025

Tarif



OPH / SEM : 680€ net de taxes par participant
ESH : Prise en charge par la fédération des ESH. Nous contacter.

Contact



bouley@delcoop.fr

